



La Soupe au caillou

Par l'équipe du Collectif

Numéro 345

15 décembre 2011



Les nouvelles courent

Le CEPE sort en grand !

Le 30 novembre dernier, le Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE) a publié deux rapports d'importance : *l'État de situation 2011* et *Les coûts de la pauvreté au Québec* (disponibles au www.cepe.gouv.qc.ca). En voici les faits saillants.

État de situation 2011

Dans son mot du président, Alain Noël rappelle que la lutte à la pauvreté a été moins favorable pour certainEs, particulièrement les personnes seules. De plus, la croissance des inégalités s'est poursuivie entre 1990 et 2009, suivant la tendance de la plupart des nations industrialisées. À ce titre, le Québec occupe toujours le milieu du peloton de ces nations; il reste du travail à faire pour atteindre l'objectif inscrit dans la Loi. Finalement, plusieurs facteurs sont mis en lumière pour expliquer la légère baisse du taux de faible revenu au Québec depuis 2004.

Les coûts de la pauvreté au Québec

Le CEPE note qu'il n'est pas facile de mesurer les coûts de la pauvreté. Même l'application d'un modèle reconnu n'est peut-être pas satisfaisante, car il laisse de côté plusieurs éléments, comme les dommages sans prix que la pauvreté occasionne. De plus, les estimations du CEPE et celles du Conseil national du bien-être social (CNBES) ne concordent pas toujours. Là-dessus, il faudra pousser les analyses. Mais, même si la méthode est questionnable, le CEPE insiste : s'attaquer à la pauvreté coûte moins cher que la tolérer.

Consultations prébudgétaires 2012-2013 Une démarche essentielle, mais mal conçue

Le ministre des Finances, M. Raymond Bachand, demande encore cette année aux individuEs et aux groupes socioéconomiques de lui faire valoir leurs préoccupations et leurs attentes par rapport au prochain budget du Québec. À nouveau, on peut se demander si par cette démarche le gouvernement vise à prendre le pouls de la société civile ou s'il cherche à donner un vernis de légitimité à des choix budgétaires d'ores et déjà faits.

Consultation en ligne

Pour les individuEs, la consultation prébudgétaire prend la forme d'un questionnaire et d'un forum en ligne. Évidemment, c'est le Ministère qui détermine les thèmes abordés, les questions et les réponses entre lesquelles il faut choisir. Le stratagème n'est pas difficile à comprendre : en braquant les projecteurs sur certains faits et en en gardant d'autres dans l'ombre, le gouvernement détermine à l'avance le champ des possibles. Le Collectif est d'avis qu'il vaut mieux participer aux grandes mobilisations du mouvement social québécois (manifs étudiantes, actions de la Coalition, etc.) que de perdre son temps à répondre à un questionnaire idéologiquement très orienté.

Rencontres privées

Pour les organisations, la consultation du ministre prend la forme d'une rencontre



privée avec lui ou son adjoint parlementaire. Toutefois, n'obtient pas une rencontre qui veut. Il faut se faire inviter par le ministre. Quels sont les critères de sélection? Pourquoi tel groupe est-il invité et pas tel autre? Personne en dehors du Ministère ne le sait. D'où un certain sentiment d'arbitraire, de parti-pris idéologique. Le ministre Bachand aime se vanter du nombre d'organisations qu'il a rencontrées dans le cadre de ses consultations prébudgétaires. Mais jamais il ne dit *qui* a été rencontré. (... suite en page 2)

Rapport du Vérificateur général du Québec..... p.2

Rapport de la Direction de santé publique de Montréal
sur les inégalités de santé..... p.2

Communiqué sur La grande guignolée des médias..... p.3

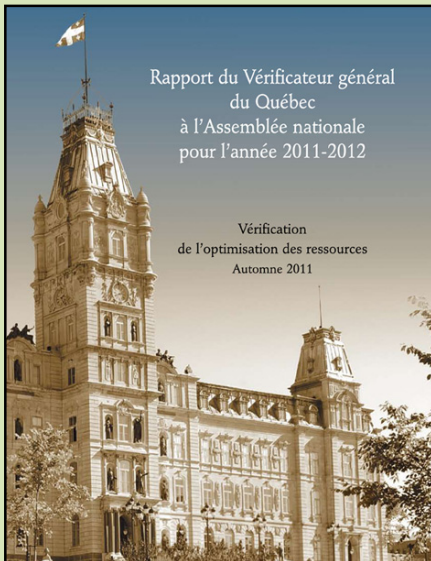
(... suite de la page 1)

Une fenêtre d'opportunité

Le Collectif est en train de mettre la touche finale à son mémoire prébudgétaire. Il espère pouvoir le présenter, comme par le passé, au ministre des Finances dès le retour des vacances. D'autant plus qu'une fenêtre d'opportunité semble s'offrir au mouvement québécois de

lutte à la pauvreté. En effet, parmi les défis des prochaines années identifiés par le Ministère, on retrouve « la réduction de la pauvreté, particulièrement chez les personnes vivant seules ». C'est la première fois, sauf erreur, que le ministère des Finances reconnaît que la situation des personnes seules est accablante et qu'il faut y remédier. Le Collectif le sait et l'affirme depuis de nombreuses années. Il

a répété à maintes et maintes reprises que la première chose à faire pour améliorer les conditions de vie des personnes seules, c'est d'augmenter leur revenu. Le Collectif a même une idée très précise de la hauteur à laquelle le gouvernement devrait fixer minimalement ce revenu. C'est pourquoi il ne manquera pas à son devoir de présenter un mémoire.



Rapport du Vérificateur général du Québec

Julie Boulet et son ministère dans l'eau chaude

C'est un rapport embarrassant pour Julie Boulet et son ministère que le Vérificateur général du Québec a déposé le 30 novembre dernier. En effet, le ministère responsable de la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté y est fortement critiqué pour son manque de rigueur et pour l'improvisation dont il fait

preuve. Pas de cibles ni de moyens pour les atteindre, pas d'échéanciers ou, quand il y en a dans la Loi, non-respect de ceux-ci : rarement aura-t-on vu pareil cafouillage dans la coordination d'une stratégie gouvernementale (voir le communiqué du Collectif à la page 4).

Le rapport du VGQ est disponible au http://www.vgq.qc.ca/fr/fr_publications/fr_rapport-annuel/fr_index.aspx?Annee=2011.

Rapport de la Direction de santé publique de Montréal

L'injustice sociale rend malade et tue

La Direction de santé publique (DSP) vient de publier son rapport 2011 sur les inégalités sociales de santé à Montréal. Son principal constat : avec un revenu inférieur à la mesure du panier de consommation (MPC), une personne n'est pas en mesure de préserver sa santé. Sa première recommandation au gouvernement : améliorer le revenu des personnes les plus pauvres dans notre société, en particulier celui des personnes dites « sans

contraintes au travail ». Pour la DSP, les liens entre inégalités de revenu et inégalités de santé ne sont plus à faire. « L'injustice sociale rend malade et tue ». L'espérance de vie plus courte des personnes en situation de pauvreté en est la preuve irréfutable. Bref, un autre rapport qui apporte de l'eau au moulin du mouvement québécois de lutte à la pauvreté et aux inégalités sociales. 🌿

« Les barèmes de l'aide de dernier recours sont nettement insuffisants si on les compare aux seuils de la mesure du panier de consommation et les prestataires concernés voient leur santé mise en danger par manque de ressources pour la conserver. »



Congé des Fêtes

Prenez note que les bureaux du Collectif seront **fermés à compter du 22 décembre et qu'ils rouvriront le 9 janvier**. L'équipe de travail profite de l'occasion pour souhaiter un joyeux temps des Fêtes à touTEs !



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165, de Carillon, local 309, Québec (QC), G1K 9E9

Téléphone: (418) 525-0040 / Télécopieur: (418) 525-0740 / Courriel: collectif@pauvrete.qc.ca

www.pauvrete.qc.ca

En cette journée de *La grande guignolée des médias*
**Le gouvernement continuera-t-il
à s'opposer à un débat sur la pauvreté?**

Québec, 1er décembre 2011 – Parallèlement aux activités de *La grande guignolée des médias 2011*, deux motions en lien avec la lutte à la pauvreté seront déposées aujourd'hui à l'Assemblée nationale. Aux yeux du Collectif pour un Québec sans pauvreté, il s'agit d'une occasion pour les parlementaires et l'ensemble de la société québécoise de se rappeler que la lutte à la pauvreté, ce n'est pas faire la charité, et qu'un Québec sans pauvreté et riche de tout son monde est possible.

Bon an mal an, la médiatisation de la pauvreté au Québec est quasi nulle, à l'exception des événements entourant *La grande guignolée des médias*. « Ce phénomène traduit bien le peu d'importance accordée à la pauvreté, en dehors de la sollicitation caritative. Pourtant l'élimination de la pauvreté est l'affaire de toute la société, d'autant plus lorsque l'on considère que le Québec a tous les moyens pour y parvenir », a mentionné Robin Couture, porte-parole du Collectif. En ce sens, la députée Danielle Doyer (Matapédia) déposera aujourd'hui à l'Assemblée nationale une motion visant à rappeler que la lutte à la pauvreté est une responsabilité collective, tandis que le député Amir Khadir (Mercier) demandera à la Commission de l'économie et du travail (CÉT) d'examiner la question de la pauvreté au Québec en tenant une consultation générale.

Donner la parole à la population québécoise sur un enjeu important qui la concerne est l'un des objectifs de la campagne *Fixer des cibles de revenu pour le Québec*, menée par le Collectif. Déjà, 53 des 124 députéEs de l'Assemblée nationale et 5 des 12 parlementaires membres de la CÉT appuient ce débat : Stéphane Bergeron (Verchères), Pascal Bérubé (Matane), Georges Mamelonet (Gaspé), Lorraine Richard (Duplessis) et Dave Turcotte (Saint-Jean). Le 25 octobre dernier, Lisette Lapointe (Crémazie) présentait, conjointement avec l'aile parlementaire du Parti Québécois et quatre députéEs indépendantEs, une motion similaire à celle du député de Mercier. Cette motion n'a malheureusement jamais été débattue, le leader parlementaire adjoint du gouvernement ne consentant même pas à son dépôt. « C'est peut-être aujourd'hui, en ce jour où tous les projecteurs sont braqués sur la pauvreté, que le gouvernement comprendra qu'il y a urgence de débattre et d'agir afin d'améliorer le revenu des plus pauvres, de ceux et celles laissés pour compte le reste de l'année, et ce depuis des années », a insisté M. Couture.

Plus tôt cette semaine, le Vérificateur général du Québec déposait son rapport sur l'action gouvernementale de lutte contre la pauvreté et le Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE) son état de situation de la pauvreté, des inégalités et de l'exclusion sociale au Québec. « Ces deux publications viennent confirmer la nécessité de mener un large débat de société sur ces enjeux. La ministre Julie Boulet doit rendre compte de ses actes. Il serait très mal vu de la part du gouvernement de refuser, encore une fois, cette demande on ne peut plus démocratique » a conclu M. Couture.

Profil du Collectif

Actif depuis 1998, le Collectif pour un Québec sans pauvreté regroupe 35 organisations nationales québécoises, populaires, communautaires, syndicales, religieuses, féministes, étudiantes, coopératives ainsi que des collectifs régionaux dans quinze régions du Québec. Des centaines de milliers de citoyenNEs adhèrent à ces organisations qui ont dans leur mission la lutte à la pauvreté, la défense de droits et la promotion de la justice sociale. Depuis le début, le Collectif travaille en étroite association AVEC les personnes en situation de pauvreté.

- 30 -

Renseignements : Martin Michaud, responsable des communications. Cellulaire : 418-254-7238

Courriel : communications@pauvrete.qc.ca. Site Internet : www.pauvrete.qc.ca

Rapport du Vérificateur général du Québec

La lutte à la pauvreté mal menée; le MESS et sa ministre malmenés

Québec, 30 novembre 2011 – Le Collectif pour un Québec sans pauvreté n'est pas surpris outre mesure du rapport accablant que le Vérificateur général du Québec a déposé ce matin sur les actions gouvernementales visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. En effet, ce rapport dénonce vertement le manque de rigueur du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) dans la gestion de la Stratégie nationale de lutte à la pauvreté et des plans d'action mis en place pour la réaliser.

Le Vérificateur révèle notamment qu'il y a de multiples incohérences dans le contenu des plans d'action du MESS. Certaines mesures devraient y être incluses, tandis que d'autres n'y sont pas à leur place : le ministère n'a jamais déterminé clairement ce qui fait ou non partie de la lutte à la pauvreté. « Dans la même veine, le rapport révèle plusieurs exemples de "comptabilité créative" où certaines dépenses de programmes sont comptabilisées, même si les engagements avaient été pris antérieurement au plan, comme l'indexation des prestations d'assistance sociale, d'expliquer Serge Petitclerc, porte-parole du Collectif. Les investissements faits dans la lutte à la pauvreté sont ainsi artificiellement gonflés. »

Une autre critique majeure du Vérificateur, ce sont les failles dans les bilans déposés, dues à l'absence d'indicateurs, de cibles et d'échéanciers, nécessaires à la reddition de compte. Le Vérificateur se dit ainsi incapable de mener à bien son travail, et notamment de faire le lien entre les résultats prétendus et les mesures mises en oeuvre. « Ce rapport confirme plusieurs des critiques que le Collectif adresse aux ministres responsables de la lutte à la pauvreté depuis plusieurs années concernant le manque de rigueur dans l'élaboration et la gestion de leurs plans d'action, d'affirmer M. Petitclerc. Les ministres ne pourront plus cacher leur manque de volonté politique derrière des rapports qui jettent de la poudre aux yeux. »

D'autres questions à poser

Le Vérificateur pose de bonnes questions dans le cadre du mandat comptable qui est le sien. Il ne s'engage pas sur le terrain de la pertinence des politiques mises de l'avant depuis les sept dernières années. Sur la base de ses remarques, on peut cependant avancer plusieurs questions. Pour quelles raisons le MESS passe-t-il à côté de pratiques de gestion essentielles? Plus précisément, pourquoi ne pas avoir évalué systématiquement toutes les mesures annoncées dans le premier plan d'action 2004-2010? Serait-ce parce qu'au-delà de quelques mesures, l'action gouvernementale est un échec? Pourquoi avoir autant traîné les pieds avant de déterminer, sans l'annoncer publiquement, que la Mesure du panier de consommation (MPC) serait la mesure de référence afin de suivre les situations de pauvreté? Et pourquoi avoir choisi cette mesure quand on sait très bien que si elle est un excellent indicateur de la couverture des besoins de base, elle n'est d'aucune façon un indicateur de la sortie de pauvreté? Les ministres cherchent-ils à minimiser la réalité?

De même, pourquoi la cible stratégique du gouvernement du Québec a-t-elle évolué? Pourquoi être passé de l'objectif ambitieux d'amener le Québec d'ici 2013 au nombre des nations industrialisées comptant le moins de personnes pauvres à un simple objectif de le maintenir au même rang? Le Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE) vient de montrer que le Québec n'est qu'en milieu de peloton. La ministre Julie Boulet se sentelle incapable de faire progresser le Québec dans la lutte à la pauvreté?

Un débat public plus que nécessaire

Ce rapport du Vérificateur général s'ajoute à un concert de voix qui ont récemment accumulé des données éloquentes et des appels à l'action: outre le CEPE, le Conseil national du bien-être social (CNBES), Banque alimentaire Canada (BAC) et Campagne 2000, pour ne nommer que ceux-là, montrent avec force la nécessité d'un large débat public sur la pauvreté, les inégalités et l'exclusion sociale au Québec. Après le battage qui entoure leur guignolée, les médias doivent dépasser l'appel à la générosité des individus et s'ouvrir à l'urgence d'une lutte collective contre les causes et les conséquences de la pauvreté. Le Collectif réitère donc sa demande à l'Assemblée nationale concernant la tenue d'une commission parlementaire avec consultation générale sur la pauvreté au Québec, tel que le prescrit la Loi, pour se pencher sur l'obligation du gouvernement du Québec de fixer des cibles et des moyens pour améliorer les revenus des personnes assistées sociales et des travailleuses et des travailleurs pauvres.

- 30 -

Renseignements : Martin Michaud, responsable des communications. Cellulaire : 418-254-7238

Courriel : communications@pauvrete.qc.ca. Site Internet : www.pauvrete.qc.ca